





Ce que les promoteurs promettaient coté Parc

70 000 véhicules / jour
70µg/m³ de NO₂ en moyenne annuelle
(valeur limite directive UE 40µg/m³)
bruit nocturne supérieur à 65 dB



La réalité en 2018...

Nos objectifs

Suivre les réalisations sur notre commune (écoles, cabinet médical, logements sociaux, crèche, sécurité, stationnement).

Peser autant que le peut une association pour une urbanisation raisonnée de notre commune dans le cadre du Plan Local d'Urbanisation

Lutter en partenariat avec A10 gratuite et d'autres Associations pour l'amélioration des conditions de circulation sur la RN20 et la gratuité de l'A10 de Dourdan aux Ulis.

Intervenir à nouveau auprès du Ministère de l'environnement contre la pollution de la RN 20

Pourquoi adhérer ?

Agir collectivement

Contre toute nuisance et dans l'intérêt de tous (bruit, pollution, incivilités, urbanisation ...)



Pour une amélioration du cadre de vie (préservation d'un équilibre habitat / espaces verts, réaménagement de la RN20, ..)

Pour un urbanisme raisonné (de faibles hauteurs d'immeubles, des espaces verts, une offre de transport et de services cohérents,...)

Pour faire valoir nos droits de citoyens à choisir notre environnement sur notre lieu de vie



S'informer, échanger

Sur les projets du territoire
Sur les travaux dans notre commune

BULLETIN D' ADHESION 2021

Nom : _____ Prénom : _____
Nombre de personnes habitant le foyer : _____
Adresse : _____ Code postal : _____
Localité : _____
Tel : _____ Email : _____

Cotisation versée : _____ Chèque : ☐ Espèces : ☐ Virement : ☐

(virement à IBAN : FR76 1820 6000 4665 0633 2057 380 , BIC AGRIFRPP882)

Participation minimale par foyer : 6 € Chèque à libeller à l' ordre de « Bien Vivre à La Ville du Bois ». Un reçu vous sera envoyé dès réception de votre adhésion